

AVIS DE MARCHE
Passé selon la procédure adaptée
ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015
relative aux marchés publics et du décret d'application
n° 2016-360 du 25 mars 2016

1 – Identification de l'organisme qui passe le marché :

COMITE DU TOURISME DE LA GUYANE

12, rue Lallouette – 97300 Cayenne
Tél. : 0594 29 65 00 – Fax : 0594 29 65 01
Courriel : leidya.servier@guyane-amazonie.fr

2 – Objet du marché :

Marché public de prestation de services :

- Equipement Visioconférence et Sonorisation de la Salle de réunion du Comité du Tourisme de la Guyane ;

Les prestataires sont attendus pour visiter la salle de réunion.

3 – Durée du marché ou délai d'exécution :

De la notification au 31 décembre 2018

4 – Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

COMITE DU TOURISME DE LA GUYANE – Secrétariat Général – 12, rue Lallouette – 97300 Cayenne. Tél. : 0594 29 65 00. Fax : 0594 29 65 01. Courriel : leidya.servier@guyane-amazonie.fr

5 – Critères d'attribution :

Les offres seront appréciées au regard des critères suivants :

- Valeur technique de l'offre 30%
- Prix 50%
- Délais de réalisation 20%

6 – Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées :

Monsieur le Président du COMITE DU TOURISME DE LA GUYANE – 12, rue Lallouette – 97300 Cayenne. Courriel : leidya.servier@guyane-amazonie.fr

7 – Date limite de réception des offres : Jeudi 04 octobre 2018, à 12 heures

8 – Délai de validité des offres : 26 octobre 2018

9 – Date d'envoi du présent avis à la publication : Mardi 11 septembre 2018

10- Personne responsable du marché : le Directeur des Services du Comité du Tourisme de la Guyane